

# Tutorat par les pairs – Note aux étudiants

Faculté de Sciences Economiques 2017-2018

La Faculté de Sciences Economiques lance cette année le tutorat par les pairs, dispositif qui permet à des étudiants éprouvant des difficultés dans un cours d'être jumelés à des étudiants qui maîtrisent ce cours ou l'ayant préalablement bien réussi. L'objectif de ce service est d'augmenter la réussite en permettant aux étudiants qui le désirent de mieux comprendre la matière et de réussir les examens.

## Principes

- Le tutorat s'inscrit dans une démarche **volontaire et libre**, pour les tutorés comme pour les tuteurs.
- Les séances de tutorat auront lieu au sein de la faculté et dans les horaires normaux selon les disponibilités des étudiants tuteurs et tutorés.
- Les séances de tutorat peuvent être à durée variable selon les besoins.
  - Elles peuvent aider les tutorés de **manière ponctuelle** à comprendre un chapitre ou un exercice, à assimiler une méthodologie, à s'entraîner à un exposé ou à réviser avant les examens.
  - L'accompagnement peut être également **régulier et prolongé** le long d'un semestre (une séance par semaine, toutes les deux semaines ou une fois par mois pendant tout le semestre).
- Un tuteur peut encadrer un ou plusieurs tutorés.
- Le tutorat par les pairs est une aide supplémentaire pour favoriser la réussite. Même si un étudiant bénéficie de ce service, **l'enseignant demeure la personne-ressource par excellence à consulter.**

## **Qui peut être tuteur ? Pourquoi et Comment ?**

Des étudiants motivés à aider leurs camarades, ayant des compétences de communication et des disponibilités dans leur horaire.

Si vous êtes intéressé à devenir tuteur, remplissez le formulaire d'inscription TUTEUR **disponible au secrétariat ou sur le site de la FSE** et envoyez-le à Madame Nisrine Saadé, responsable du dispositif [nisrine.hamdanesaade@usj.edu.lb](mailto:nisrine.hamdanesaade@usj.edu.lb).

Une séance de formation préalable au début des séances sera assurée aux tuteurs pour les initier au soutien à l'apprentissage et renforcer leur habileté de communication.

## **Qui peut être tutoré ? Pourquoi et Comment ?**

Les étudiants en difficulté ou ayant échoué des matières et qui souhaitent améliorer leurs chances de réussite.

Si vous souhaitez bénéficier du service de tutorat par les pairs, remplissez le formulaire d'inscription TUTORÉ **disponible au secrétariat ou sur le site de la FSE** et envoyez-le à Madame Nisrine Saadé, responsable du dispositif [nisrine.hamdanesaade@usj.edu.lb](mailto:nisrine.hamdanesaade@usj.edu.lb).